



Hygiène additifs Linge

LESSIVE LIQUIDE TOUS TEXTILES ET TEXTILES DELICATS

Réf 123930

1. PROPRIETES :

Lessive complète pour le lavage du linge en machine ménagère ou industrielle (sans phosphates).

Recommandée pour les textiles délicats : laines, couleurs, nylon, synthétiques.

Les enzymes sélectionnés et mélangés à l'azurant optique assurent une lessive liquide de toute première qualité en lavage à basse température, efficace dès 40°C.

2. MODE D'EMPLOI :

MACHINES MENAGERES				MACHINES COLLECTIVES		
Pour une charge de 4.5 kg de linge sec				Par kg de linge sec		
Dosage en mL				Dosage en mL		
Dureté de l'eau						
Douce	60	80	100	10	15	20
Moyennement Dure	80	100	120	15	20	25
Dure	100	120	140	20	25	30
PRELAVAGE	30	40	50	10	15	20

Lavage à la main : 70 ML pour 10 litres d'eau

Séparer le linge où les couleurs risquent de déteindre. Respecter les températures de lavages indiquées sur le linge.

3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide visqueux opaque blanc
Odeur :	Douceur cocoon
pH :	8 +/- 1
Densité :	1,02 +/- 0,02
Précautions :	Stocker à l'abri de la chaleur, du froid et de l'humidité
Contient, parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) :	2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol, parfum, hexyl cinnamal, benzyl benzoate, butylphenyl methylpropional, enzymes, azurant optique ; Inférieur à 5 % : savon ; Entre 5 et 15 % : agent de surface non ionique, agent de surface anionique.

4. CONDITIONNEMENT :

Carton de 4 X 5 L avec bouchon doseur – Bidon de 20L.
30 lavages (machine ménagère)

5. PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Formule déposée au centre anti-poison de Nancy (N°0201) : + 33 (0)3 83 22 50 50,

N° de téléphone d'appel d'urgence INRS/ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.fr

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

N° de révision 31-01-2013

